



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC



Siège social :
chez Monsieur Jean Pierre GRECIET
11 Rue Dodds – 29200 BREST
site : <http://www.tiralarcbretagne.fr/>

Secrétariat.

Monique Salaun-Le Baut
Guernevez
29460 LOGONNA DAOULAS
☎ : 06 75 67 28 85
e-m : monique.salaunlebaut@free.fr

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Logonna Daoulas, le 9 février 2020

Objet : Assemblée générale

La prochaine assemblée générale du Comité Régional de BRETAGNE de tir à l'arc se tiendra le :

Dimanche 8 mars 2020
A partir de 9 h 00 la salleTy Kastellys – Route de Plouénan
à Saint Pol de Léon

ORDRE DU JOUR :

COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT
TRESORERIE : Bilan 2019 et Budget Prévisionnel 2020
COMMISSIONS : Arbitres - C.S.R. - Formation - Médicale - Communication - Jeunes
PRESTATION DE SERMENT
REMISE DES MEDAILLES DES BENEVOLES

ELECTION DE DEUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Deux postes sont vacants au sein du comité directeur. Un appel à candidatures est fait. Les candidatures accompagnées d'une lettre motivée (par mail ou courrier) doivent parvenir au secrétariat du Comité Régional avant le 28 février. La liste des candidats sera envoyée par mail à tous les clubs le 1^{er} mars.

ELECTION DES DELEGUES POUR L'ASSEMBLEE ELECTIVE DE LA FFTA

Le comité doit élire ses représentants (minimum 4 représentants + un suppléant). Les candidatures (par mail ou courrier) doivent parvenir au secrétariat du Comité Régional avant **le 28 février 2020** pour diffusion auprès de l'ensemble des clubs le 1^{er} mars.



Les présidents de club peuvent donner une procuration à un autre archer **de leur club** afin de les représenter lors de l'assemblée générale. Un modèle de procuration dont devra être porteur l'archer est joint à la présente convocation.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un repas sera servi au tarif de 30 €/personne

Vous trouverez ci-joint un coupon d'inscription pour le repas à retourner pour le 28 février dernier délai.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations sportives.

Monique Salaun-Le Baut
Secrétaire

Veillez adresser votre coupon d'inscription au repas accompagné du chèque correspondant libellé à l'ordre du Comité Régional de Bretagne de tir à l'Arc :

30 € PAR PERSONNE pour le 28 février 2020

(aucune réservation ne sera prise en compte en l'absence du règlement, aucune réservation ne sera faite le jour de l'assemblée Générale)

chez :

Monique Salaun-Le Baut – Guernevez - 29460 LOGONNA DAOULAS



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC A.G. DU 08/03/2020

MENU

Salade gourmande

(mousson de canard, magret fumé, lardons, croutons, vinaigrette framboise)

Suprême de volaille aux pleurotes - brochette de pdt et légumes du moment

Tarte tatin boule de glace vanille

CAFÉ

¼ DE VIN (BLANC, ROSE OU ROUGE) PAR PERSONNE

CLUB :

PARTICIPERA AU REPAS :

Nombre de personnes

30 €/PERSONNE

TOTAL :



**COMITE REGIONAL DE BRETAGNE
DE TIR A L'ARC**



PROCURATION

Je soussigné :

Président du club de

Donne procuration à :

Pour me représenter et voter en mes lieux et place lors de l'assemblée générale du comité régional de Bretagne du 8 mars 2020.

Fait à :

le :

Signature du président



**COMITE REGIONAL DE BRETAGNE
DE TIR A L'ARC**



CANDIDATURE

pour représenter le comité régional de Bretagne à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu à Paris le 28 mars 2020.

Je soussigné

Archer du club de :

N° licence :

souhaite être candidat pour représenter le comité régional de Bretagne à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu à Paris le 28 mars 2020.

Fait à :.....

le :

Signature



COMITE REGIONAL DE BRETAGNE
DE TIR A L'ARC



CANDIDATURE

pour entrer au Comité Régional de Bretagne

Je soussigné (e).....

Archer du club de :

N° licence :

souhaite être candidat(e) pour entrer au Comité Régional de Bretagne.

Fait à :.....

le :

Signature